

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
SCRUTIN DU 6 DÉCEMBRE 2018

snalc



VALORISER
NOS MÉTIERS



INVENTER
UN SYSTÈME EFFICACE



PROTÉGER
CHACUN D'ENTRE NOUS

Mieux vivre pour mieux accomplir sa mission

VALORISER

Le SNALC demande une **réévaluation immédiate des traitements** et de l'I.S.V.L. afin de compenser la perte de pouvoir d'achat, une véritable **politique ambitieuse de rayonnement de la France** dans le monde ainsi qu'une augmentation du nombre de postes d'expatriés et de résidents.



Nous demandons également l'exonération des frais d'écolage pour tous les personnels ainsi que la **prise en charge totale des frais de déménagement**.

Le SNALC demande l'**augmentation des contingents de hors classe et de classes exceptionnelles**, la fin du gel des rémunérations en cours de contrat et une augmentation des possibilités **d'accès dans le corps des agrégés**.

Le **SNALC a été le seul à voter contre le PPCR** qui a supprimé le passage au grand choix des certifiés, PLP, PEPS !

Nous demandons la **bonification accélérée** pour les tous les agents de l'AEFE. ■

INVENTER

Le SNALC propose le placement de l'AEFE sous la cotutelle du Ministère de l'Éducation nationale et du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

Nous proposons la **reconnaissance de l'expérience et des compétences** acquises au sein de l'agence.

Le SNALC demande un **droit à la formation continue** et une augmentation de son panel d'offres ainsi que **l'application immédiate d'une promotion ou d'un avancement** en cours de contrat.

Nous demandons la possibilité aux personnels d'être inspectés dans toutes les disciplines de l'AEFE afin qu'ils ne subissent pas de retard dans les possibilités d'accélération de carrière. ■



PROTÉGER

Le SNALC demande l'**égalité des droits des recrutés locaux avec les autres personnels** (protection sociale, recrutement, formation, carrière).

Le SNALC demande une **simplification du régime de cotisation des retraites** et le maintien des bonifications liées au service à l'étranger.



Nous demandons également des **conditions de travail et des infrastructures décentes** pour tous les établissements dans le monde ainsi qu'un recrutement transparent avec des règles définies et claires !

Le SNALC demande le maintien du montant des subventions de l'agence aux établissements homologués. ■



Dès réception du matériel, renvoyez votre bulletin de vote pour la CCPC « B » de l'AEFE sans tarder : il doit arriver avant le 6 décembre pour être pris en compte !